

Sécurité : le temps de la psychose ?

LE MONDE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant
du Rond point Grand Hôtel.
CEL : 90.06.78.46 / 96.27.0196
E-mail: lemonde_niger1@yahoo.fr

D'AUJOURD' HUI

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

3^{ème} année:

N°284 DU MERCREDI
21 MARS 2018

PRIX : 300 F

Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse

Confessions de Hama Zada à la directrice générale de ASUSU : « On m'a instruit pour vous nuire et je vous demande pardon »



Hama Zada, qui a d'ailleurs reconnu et affirmé, en face de la directrice générale de ASUSU et en présence de ses collaborateurs, qu'il a reçu instructions formelles écrites de lui nuire mais qu'il ne peut lui révéler de qui ça vient, a dit clairement agir ainsi contre sa volonté. Il ne peut donc être celui qui est derrière cette prétendue mise au point à ASUSU. Comment peut-il en être ainsi alors qu'il s'est même agenouillé devant la directrice générale de ASUSU, dans le bureau de celle-ci, pour lui demander pardon pour tout le mal qu'il a pu lui faire sur instruction ?



Affaire ASUSU-SA

Ibrahim Yacouba de nouveau dans le viseur du PNDS-TARAYYA ?



A travers un point de presse qu'elle a animé le dimanche 18 mars dernier, la Directrice Générale de la banque de microfinance «ASUSU-SA» a confirmé le bras de fer qui l'oppose, depuis quelques temps, aux responsables du ministère des finances. La situation décrite par Mme Yacoubou Rékia Moussa est telle que beaucoup d'analystes se demandent si la cabale dont cette dame est victime n'est pas une nouvelle tentative du principal parti au pouvoir de régler des comptes à son époux, l'actuel ministre des affaires étrangères Ibrahim Yacoubou...



Italie-Niger

La mission militaire au Niger est désormais dans l'impasse

Lettre au “président de la République”

Monsieur le “Président”,

Chercher à museler la presse, par le biais des impôts, est un recours peut-être subtil, mais non-productif

J’ai écouté, le lundi 19 mars 2018, une déclaration de certains journaux de la Place et sans vouloir, pour le moins du monde, vous dire que c’est l’ultime action de tous les gouvernants qui ne supportent plus la contradiction, je constate que le maître d’œuvre est celui qui, de vous tous, a fait les frais de la liberté de presse. Hassoumi Massoudou, pour ne pas le nommer, mène probablement un combat personnel, un règlement de compte avec la presse qui l’a si bien malmené avec l’uraniumgate. Il est manifestement plein de ressentiments et son cœur, qui brûle probablement sous le feu de la vengeance, ne peut lui permettre d’avoir le discernement nécessaire pour s’apercevoir qu’il lutte contre lui-même. Il ne peut ni empêcher à la presse d’exister ni interdire à des journalistes de créer autant de journaux qu’ils veulent.

A moins qu’avec votre concours, vous modifiez la loi pour le petit plaisir de Hassoumi en interdisant la création de nouvelles entreprises de presse. Si, c’est un mandat qu’il a reçu de vous, vous feriez mieux de le retirer le plus vite possible car C’est un combat perdu à l’avance et ce n’est pas de bon augure. Pour les compatriotes qui pensent que Hassoumi porte la poisse et qu’il finit par faire foirer tout ce qu’il touche, le combat actuel qu’il mène contre la presse libre et critique traduit la «folie» qui assaille votre ministre des Finances. Essayez de lui tirer les oreilles en attirant son attention sur le fait qu’il a certainement d’autres chats à fouetter mieux que de chercher à réduire au silence quelques médias gênants. Si les médias qu’il considère comme ennemis disparaissent, d’autres naîtront sur leurs cendres. Et s’il arrive à interdire l’exercice du métier à des journalistes qui se sont déclarés comme tels, il ne pourra jamais interdire à des citoyens de s’exprimer selon les canaux et les modes d’expression qui sont à leur portée. Bref, c’est vous dire que chercher à museler la presse, par le biais des impôts, est un recours peut-être subtil, mais non-productif.

Monsieur le “Président”,

Votre ministre des Finances se ridiculise et ridiculise toute votre gouvernance. Un exemple : les dossiers relatifs aux fraudes fiscales et douanières portent sur des milliards de l’Etat évaporés et c’est à des entreprises de presse embryonnaires que l’on demande de payer des impôts adossés à des suppositions aussi ridicules que lamentables. Au lieu, donc, de contraindre ces hommes et

ces sociétés parfaitement connus qui ont fait fortune en dribblant continuellement le fisc et la douane, Hassoumi veut plutôt régler des comptes personnels. Les acteurs des médias concernés ont compris qu’il agit ainsi, certes, pour assouvir son désir de vengeance, mais aussi pour servir des desseins politiques sombres. Dans le fond, on le dit votre meilleur serviteur, celui qui ne bronche jamais et qui exécute sans état d’âme tout ce que vous lui dictez de faire. Mène-t-il une mission que vous lui avez confiée ? Certains n’en doutent pas, expliquant que Hassoumi n’existe pas par lui-même mais par vous. Selon eux, s’il entreprend quelque chose, c’est que vous n’êtes pas bien loin. Bref, ils pensent que, comme dans l’achat de l’avion présidentiel ou dans l’uraniumgate, Hassoumi ne fait qu’exécuter des instructions données et que l’on doit, malgré tout, observer un peu d’indulgence dans tout jugement qui le concerne. Son zèle naturel ? Il l’a eu quelque part et on n’y peut rien.

Monsieur le “Président”,

Les médias ne sont pas des adversaires pour tout gouvernant attaché aux principes de démocratie et de bonne gouvernance. Au contraire, ce sont des alliés de première importance qui informent, à la fois les publics et les gouvernants sur la gouvernance politique, économique, sociale, etc., fournissant ainsi à ces derniers les éléments d’appréciation leur permettant de corriger, d’améliorer et d’innover en vue d’apporter les réponses aux préoccupations des populations. Si vous essayez, d’une manière ou d’une autre, d’étouffer les médias, vous serez plus que jamais inaudible auprès de ces Occidentaux que vous tenez tant à convaincre avec des discours. Vous n’irez pas quand-même jusqu’à prétendre que vous ignoriez ce que faisait votre ministre des Finances. La liberté de la presse est un indicateur important dans l’évaluation de la démocratie. Vous n’avez aucun intérêt à vous en prendre aux médias alors que les gangsters sont légion sous votre gouvernance. Prenez-les sans état d’âme et contraignez-les à rembourser jusqu’au dernier centime. Si vous ne pouvez pas le faire, alors laissez les médias tranquilles et continuez à garantir la liberté et la tranquillité aux délinquants en col blanc qui vous soutiennent.

Monsieur le “Président”,

Permettez-moi de quitter ce sujet, pour vous dire que j’ai constaté avec soulagement que, finalement, vous avez dit NON à la base militaire italienne. Je crois que ça vaut mieux, notre pays étant en train d’être saucissonné

entre puissances étrangères. C’est bien fait pour KallaMoutari qui ne sait pas tenir sa langue, déclarant qu’ils n’ont pas encore décidé de cela mais qu’ils pourraient bien le décider et peut-être même pour d’autres puissances militaires. Qu’avons-nous à faire d’une présence militaire italienne alors que la France et les Etats-Unis sont déjà là ? Je ne sais pas encore comme l’Italie a pris la tournure ultime de ce feuilleton qui la tourne en fin de compte en bourricot, ayant clamé à la face du monde qu’elle enverrait des soldats au Niger à la demande de votre gouvernement. C’est certain qu’elle ne vous donnera plus les 40% promis de l’aide globale destinée à toute l’Afrique, mais je me demande si elle ne va pas reconsidérer plein de choses.

Monsieur le “Président”,

Je ne peux terminer cette lettre sans vous parler de la crise à l’université Abdou Moumouni de Niamey en vous demandant ce que vous pensez franchement de cette démarche du SNECS qui est allé signer un protocole d’accord avec le gouvernement alors qu’il est précisément en conflit avec l’UENUN. Votre gouvernement a péché en se prêtant à ce jeu ridicule. N’est-ce pas un rôle de médiateur qu’il doit jouer pour rapprocher les positions et arracher aux parties un accord ? Que vaut une reprise des activités décidée par le seul SNECS ? Beaucoup de Nigériens, je ne vous le cache pas, soupçonne un complot contre l’université de Niamey, à la fois pour doucher les revendications liées au compte unique du Trésor qu’elle conteste, mais aussi pour créer les conditions d’une fermeture de ladite université. Pour ma part, je ne comprends pas qu’un si banal incident ait pu conduire à une telle situation. Je ne comprends pas que des enseignants-chercheurs qui n’ont jamais levé le petit doigt pour protester contre la violation des franchises universitaires du 10 avril ayant conduit à la mort de l’étudiant Malla Bagalé, décident d’une suspension définitive des activités académiques à cause d’une agression verbale. Je ne comprends pas que l’intérêt particulier ait prévalu sur l’intérêt général. Je ne comprends pas que les activités académiques à l’université Abdou Moumouni soient compromises à cause d’un incident verbal alors que les défis sont si nombreux. Je ne comprends pas surtout que le gouvernement se taise face à cette tragédie alors qu’il a traduit Cause-Synaceb pas moins de trois fois pour grève. **Mallami Boucar**

Confessions de Hama Zada à la directrice générale de ASUSU : « On m'a instruit pour vous nuire et je vous demande pardon »

Dans une correspondance qui est censée être la réponse de la SOPAMIN à ASUSU, mais qui n'est signée d'aucune autorité de ladite société, on lit, entre autres, que « le plus important est et sera de respecter ses engagements » et que « chacun assumera les actes qu'il aura posés ». Et comme, visiblement elle est incapable de se laver de la grave compromission que son directeur général reconnaît par ailleurs mais qu'il n'a pas le courage d'assumer, la SOPAMIN indique que « pour notre part, nous nous gardons de publier des documents à caractère privé et même confidentiel car c'est cela, un des sens de la responsabilité et du professionnalisme » (Sic !). De fait, la SOPAMIN est prise en tenailles entre les vérités cruelles de ASUSU et les pressions que subit son directeur général afin de nuire à ASUSU et à sa directrice générale. De confidentiel, Hama Zada et ses collaborateurs n'ont en vérité que les instructions reçues en haut lieu et qu'ils ne peuvent ni utiliser comme moyen de défense ni étaler sur la place publique au risque de finir comme tous les récalcitrants du système qui traînent des casseroles. Hama Zada, qui a d'ailleurs reconnu et affirmé, en face de la directrice générale de ASUSU et en présence de ses collaborateurs, qu'il a reçu instructions formelles écrites de lui nuire mais qu'il ne peut lui révéler de qui ça vient, a dit clairement agir ainsi

contre sa volonté. Il ne peut donc être celui qui est derrière cette prétendue mise au point à ASUSU. Comment peut-il en être ainsi alors qu'il s'est même agenouillé devant la directrice générale de ASUSU, dans le bureau de celle-ci, pour lui demander pardon pour tout le mal qu'il a pu lui faire sur instruction ? Comment peut-il être le commanditaire de cette « mise au point » qui n'en est pas une en réalité car ne reposant sur rien de convaincant ? N'est-ce pas pour ça que ni Hama Zada ni personne d'autre au sein de la SOPAMIN n'a accepté de signer le document ? Il faut mettre les points sur les I. C'est un complot politique contre ASUSU et Hama Zada s'est défendu de n'en être que le bras armé. Et par-delà la personne de Hama Zada qui n'a pas caché le mépris qu'il a pour ce rôle ignoble qu'on le fait jouer, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur le rôle véritable d'un certain Abdou Maïdagi, président du Conseil d'administration (PCA) de ASUSU, et également PCA de la BAGRI au profit de laquelle quelques centaines de millions de la SOPAMIN en dépôt à ASUSU devaient être virés, paraît-il, pour acheter des actions. Militant de la première heure du Pnds-Tareyya, le bonhomme a été directeur de Cabinet du ministre des Finances et PCA du Fonds de solidarité africain (FSA). Quant à Hama Hamadou, ancien directeur général des impôts (DGI), le monde entier a pu être témoin de

ses accointances avec Hassoumi Massoudou dans l'uraniumgate. Alors ? Alors, c'est un complot et

Hassoumi Massoudou en est certainement l'épicentre.

A.Doudou

Liberté de la presse au Niger : L'annonce d'un livre blanc sur les entraves au métier de journalisme

Sept journaux indépendants du Niger réunis autour d'une structure dénommée Cadre Indépendant de Concertation pour la Presse (CICP), ont annoncé lors d'une conférence de presse ce lundi 19 mars 2018 au siège du journal l'Événement la publication dans les tous prochains jours d'un « livre blanc » intitulé « L'Assassinat programmé de la presse au Niger ». Ce livre blanc passera en revue tous les cas d'entraves à la liberté de la presse qui menacent dangereusement l'exercice du métier de journaliste au Niger.

Le CICP comprend en son sein le Quotidien l'Enquêteur, le bihebdomadaire l'Événement, l'hebdomadaire Le Courrier, l'hebdomadaire le Canard en Furie, l'hebdomadaire « Le Monde d'Aujourd'hui », l'hebdomadaire « L'Éclosion », et le site d'information « Niger Dépêches ».

La question des contrôles généraux fiscaux diligentés au sein de tous les organes indépendants, particulièrement au niveau des journaux, et le processus ayant abouti à la désignation des représentants de la presse au sein du prochain Conseil Supérieur de la Communication, principal organe de régulation du secteur des médias au Niger, ont largement été évoqués lors de cette deuxième sortie médiatique de certains patrons de la presse écrite, après celle du mois de février dernier relativement au même sujet de contrôle de fiscalité.

En prenant la parole le premier, M. Soumana Maïga, Directeur de Publication du quotidien « l'Enquêteur » a de prime abord précisé qu'une telle opération est légale d'un point de vue de la loi et lie toutes les entreprises de presse qui disposent d'un numéro d'identification fiscale. C'est dans l'ordre normal des choses, a-t-il insisté. Toutefois, ce dernier s'est beaucoup interrogé sur la légitimité d'une telle opération à l'instar de plusieurs patrons de la presse qui y voient tous des manœuvres du pouvoir pour sévir contre les journaux très critiques vis-à-vis du régime de Mahamadou Issoufou afin de les empêcher de mettre à nu les pratiques corruptives du pouvoir en place et en fin de compte tuer ces entreprises, a alerté Soumana Maïga.

Pour Aksar Moussa Directeur de Publication du bihebdomadaire « L'Événement », le régime peut continuer à initier des multitudes de contrôles fiscaux et même recourir à bien d'autres menaces, il ne réussira jamais à faire taire les journaux indépendants très déterminés à défendre la liberté de la presse et leurs entreprises autour du Cadre Indé-



pendant pour la Concertation de la Presse (CICP).

Ce dernier a saisi cette occasion pour rassurer l'opinion qu'un certain nombre des journaux travaillent activement avec leurs confrères sur le plan international, autour de nombreux scandales politico-financiers, tels que l'affaire « uraniumgate », « Mukurigate », pour ne citer que ces quelques cas. L'opinion nationale et internationale saura qui a fait quoi au Niger dans tous les scandales financiers au gré d'un véritable travail d'investigation qui est en train d'être fait à l'échelle internationale, a-t-il martelé.

Notons qu'au bout de trois à quatre semaines, ces contrôles sont quasiment terminés, certains organes de la presse écrite, notamment les journaux qui accablent le régime de critiques, ont d'ores et déjà reçu des notifications de la part des services des impôts. C'est le cas de l'hebdomadaire « Le Courrier » qui a été imposé à près de 10 millions de francs CFA sur la base des suppositions et non pas sur des pièces comptables, a déclaré son fondateur, Ali Soumana, qui prenait également part à cette conférence de presse. Ali Soumana est le tout premier journaliste qui a mis à nu le scandale de 200 milliards de francs CFA relativement à une opération de « trading » de l'uranium entre Areva et l'État du Niger.

Le second point de cette conférence de presse a porté sur ce que le CICP a qualifié de simulacre de désignation des représentants de la presse au sein du prochain Conseil Supérieur de la Communication. Le CICP a par la voix de ses différents animateurs déploré le fait que ces désignations aient été faites dans des conditions pas très démocratiques, car selon eux, l'organe chargé de faire ces désignations a royalement ignoré les éditeurs de la presse indépendante qui sont très critiques vis-à-vis du régime. Cet organe s'est plutôt arrangé de concert avec certains responsables de la Maison de la Presse, à recruter des journalistes acquis à la cause du pouvoir. C'est pourquoi, le CICP estime que le prochain CSC risquerait d'être un instrument au service exclusif du pouvoir et non pour la bonne cause de la régulation du secteur des médias tout entier.

Situation à l'Université Abdou Moumouni de Niamey

Qui veut détruire l'UENUN ?

Après plusieurs jours de grève, les enseignants de l'Université Abdou Moumouni de Niamey ont repris le travail le samedi 17 mars dernier. La veille, le vendredi, leur syndicat avait signé un protocole d'accord avec le ministère de l'enseignement supérieur. Même si la dissolution de la Commission des affaires sociales et de l'ordre (CASO) de l'Union des étudiants nigériens à l'Université de Niamey (UENUN) – exigée par les enseignants – n'avait pas été explicitement décidée, le gouvernement et les autorités rectoriales avaient pris l'engagement de prendre « des mesures » pour interdire toute violence sur le territoire universitaire. Dès le lundi, le Recteur de l'Université a signé un arrêté qui soumet les assemblées générales et toute autre réunion du genre à des autorisations préalables. En application de cet arrêté, l'UENUN ne peut, donc, plus tenir des assemblées générales sans avoir obtenu l'autorisation du Directeur du Centre national des œuvres universitaires ou des responsables des facultés. Tous ceux qui connaissent l'Université savent que même sous le régime militaire de Feu Général Seyni Kountché, les étudiants n'ont jamais eu besoin des

autorisations pour tenir des assemblées générales et discuter des problèmes qui les préoccupent. Même pour organiser certaines manifestations de rue, les scolaires en général et les étudiants en particulier, n'ont pas besoin d'avoir des autorisations. L'arrêté du Recteur intervient quelques jours après le renvoi des facultés, écoles et instituts de l'Université, de cinq responsables syndicaux des étudiants, dont le secrétaire général et le secrétaire général adjoint de l'UENUN, le délégué général de la CASO, le délégué principal de l'ordre et son collègue du transport. Toutes ces mesures font suite à « l'agression » dont un enseignant indique avoir été victime, le 7 février dernier, de la part des éléments de la CASO qui réglemентаient la sortie des bus transportant des étudiants vers des quartiers de Niamey. Beaucoup d'observateurs se demandent si ces différentes mesures n'ont pas pour objectif de détruire l'UENUN qui reste une des sections les plus dynamiques de l'Union des scolaires nigériens (USN) et une des principales organisations de pression sur les pouvoirs publics au Niger.

Dan Lamso

Affaire ASSUSU SA : les vérités gênantes

Jamais dans ce pays, politique et famille, politique et vie privée n'ont été mêlées si ce n'est sous la Renaissance des petits camarades staliniens. Cherchant sans la manière, le moyen de la spolier, ne trouvant pas de complice dans le sale boulot, on persécute une dame à qui, on veut arracher son « Bébé ». Du reste, ils en sont coutumiers. Au figuré, comme au propre, les bébés n'ont aucun droit. On peut se rappeler, pendant que personne ne réclamait dans le monde ces enfants supposés achetés dont la fresque a marqué la vie politique nationale, les Renaissants avaient eu l'idée maléfique de les retirer de leurs familles pour les envoyer dans des orphelinats. Mais comme nous sommes dans un pays d'hypocrisie, personne, encore moins les organisations de droit de l'homme, n'avaient dénoncé un

tel acte aussi inhumain que criminel. Depuis des jours, ASSUSU SA est sous les feux de l'actualité. Et enfin, la Directrice Générale de l'institution de la micro-finance, est sortie pour donner un point de presse par lequel, elle donnait de manière technique sa version des choses. Et on aura compris que le harcèlement a commencé depuis une certaine date qui pourrait avoir des imbrications ailleurs, notamment dans le champ politique. Mais dans tout ce qui arrive à son Institution, l'on retient essentiellement deux choses : la volonté de la tutelle à la pousser à démissionner de son poste, pour imposer un autre à qui n'appartient pas la banque en question. Est-il moral, de vouloir arracher à un autre son bien qu'il a bâti pendant de longues années, pour vouloir le récupérer. C'est du gangstérisme d'État et dans un État de

droit, de tels comportements ne peuvent avoir droit de cité. Et le Juge l'a bien compris pour refuser de cautionner cette ingérence inadmissible. La deuxième chose – et c'est ce qui choque – est de dire à la Directrice, d'aller informer ses parents et son épouse qu'on lui a demandé de démissionner. Quel lien ? Son travail peut-il avoir de relation quelconque avec sa vie d'épouse, d'enfant d'une famille ou d'une autre ? Il est assez regrettable que nos princes tristement roses ne sachent pas faire du discernement pour gérer administrativement et politiquement sans avoir à impliquer l'homme privé, la famille. Que faut-il alors comprendre ? Pour quel intérêt devrait-elle aller le dire à son époux ? On aurait cru à un jeu d'enfants, franchement puéril. Et ce sont de tels hommes qui ne sont pas capables d'élévation qui nous gouvernent.

Dans l'espace de la Renaissance, l'on a comme l'impression qu'il y a des électrons libres qui ont eu le droit



de faire ce qu'ils peuvent, d'agir à leur guise, à user de leur toute puissance, pour brimer un autre, et s'il le faut le dépouiller de ses biens. Et le magistrat suprême ne peut pas regarder faire, surtout quand il s'agit d'actes aussi vils qui entachent sa gestion et l'image de sa gouvernance. Faut-il d'ailleurs croire, ainsi que l'avait dit Feu Issoufou Bachar, qu'il ne faut pas plaindre ces « enfants » gâtés de la Renaissance, parce qu'ils ne feraient que ce qui plait au boss ? Notre pratique politique est tombée si bas. Il revient au Président Issoufou de l'anoblir.... **WALÉ.**

Les points sur les I

Non, mais franchement, ça ne peut plus se taire face à cette conduite que d'aucuns trouvent surprenante, voire exécrable, de la part d'un certain Ibrahim Yacouba qui se défile sans gêne tandis que sa propre épouse est obligée à un combat des plus lâches et dévergondés. Qui est-il, ce Ibrahim Yacouba qui, au nom d'une amitié et d'une loyauté pour le moins à sens unique, courbe l'échine et fait profil bas devant tant de lâcheté contre son épouse ? Qui est ce Ibrahim Yacoubou qui accepte d'observer, stoïque, ses amis paraît-il, le poigner dans le dos et en plein jour ? Qui est donc ce Ibrahim Yacoubou qui comprend manifestement que l'on s'en prenne à son épouse, déclarée quelque part, mouton sacrificiel pour permettre à une structure identique de naître et de prospérer ? Qui est enfin ce Ibrahim Yacoubou qui se porte au front pour défendre, au vu et au su de tout le monde, un militant de son parti pourtant accusé ouvertement de trafic et commercialisation de drogue, et qui ne se gêne point de se confiner dans un silence scandaleux lorsqu'il s'agit de son épouse et pour des causes obscures ?

N'a-t-on pas vu dans ce pays Mohamed Bazoum et les siens défendre becs et ongles des trafiquants de devises qui portaient par devers eux des milliards de francs CFA ? Ne les a-t-on pas vus défendre et dérouter à la justice Sanoussi Jackou, auteur de propos scandaleusement attentatoires à l'unité nationale et à la cohésion sociale ? Ne les a-t-on pas vus défendre et promouvoir Issaka Assoumane, impliqué dans le détournement de biens matériels de plus de six milliards à la SORAZ ?

Ne les a-t-on pas vus faire barrage à la levée de l'immunité parlementaire d'un certain Sidi Mohamed, ac-

cusé pourtant de trafic de drogue dure (cocaïne) ?

Ne les a-t-on pas vus faire barrage à la mise en accusation de Laouali Chaïbou, accusé d'avoir organisé un vaste réseau d'intégration à la Fonction publique ? Ne les a-t-on pas vus défendre, comme des enragés, Hassoumi Massoudoulou même, qui a fait dissiper 200 milliards de francs CFA d'un compte public de l'État vers un compte privé ?

N'a-t-on pas vu la justice, censée engager systématiquement une information judiciaire lorsque les intérêts de l'État sont en jeu, opposer à la société civile qui a porté plainte avec constitution de partie civile dans l'uraniumgate, une caution de 20 millions pour décourager toute poursuite ?

N'a-t-on pas vu Maïzama Gaya sortir de prison en un temps record alors qu'il est accusé d'avoir détourné plus de six milliards de francs CFA ?

N'a-t-on vu Assane Saïdou ignoré et adoubi alors qu'il a été publiquement déclaré auteur de détournement de plus de trois milliards à la ville de Niamey ?

Bref, qui est ce Ibrahim Yacoubou qui accepte d'être le dindon de la farce, croisant les bras tandis que des hommes sans aucun crédit comme Hassoumi s'acharnent contre son épouse au motif qu'elle gêne à la tête d'une institution financière dont elle est par ailleurs la principale actionnaire ?

Franchement, ça ne peut plus se taire et les Nigériens comprennent à présent pourquoi Bazoum Mohamed l'a traité comme bon lui semble et qu'il leur a malgré tout accordé soutien et suffrages. Ça se comprend et ne soyez pas surpris de le voir soutenir, dans cette cabale contre son épouse, les bourreaux de celle-ci.

A. Doudou

**CONFEDERATION NIGERIENNE DU TRAVAIL (CNT)
SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES BANQUES, ETABLISSEMENTS
FINANCIERS, INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE ET SYSTEMES FINANCIERS
DECENTRALISES DU NIGER (SYNBANK)**

DECLARATION

Le Bureau Exécutif National du SYNBANK réunit ce jour mardi 20 Mars 2018 en vue d'analyser la situation qui prévaut à la Société de Micro Finance ASSUSU-SA fait la déclaration suivante :

Le SYNBANK, les Nigériens et l'ensemble des Partenaires de la Société ASSUSU-SA suivent avec une attention soutenue, le harcèlement dont fait face cette Institution ainsi que la Directrice Générale ;

En effet ; la Directrice Générale et l'ensemble du personnel de ASSUSU-SA ont fait montre d'énormes sacrifices et de leadership pendant plus d'une trentaine d'année pour transformer positivement cette Institution qui heureusement d'ailleurs à la confiance de ses clients et des partenaires.

Malgré les péripéties que ASSUSU-SA traverse notamment la fermeture de plusieurs de ses points de services dans les zones d'insécurité, le déguerpissement des populations effectuées dans le cadre de Niamey Yala, Malgré ces challenges ci-dessus décrits, ASSUSU-SA couvre plus de 650 000 clients bénéficiaires direct à travers ses différents produits et services financiers et non financiers soit 5% de la population active du Niger. Elle est présente dans plus de 6 000 villages avec une cinquantaine de points de services.

Malgré les efforts et sacrifices consentis par la Directrice Générale et l'ensemble du personnel pour faire de cette société un fleuron national ; le Ministre des Finances s'attaque sans raison valable à cette société et la Directrice Générale au détriment d'une société de la place.

Sinon comment comprendre l'attitude du Ministre des Finances qui au lieu

de protéger et appuyer cette institution demande purement et simplement à la Directrice Générale de démissionner.

Pire il instruit les partenaires de la société de retirer tous leur dépôts A la commission bancaire pour une mise sous administration de ASSUSU-SA

ordonner le retrait de fond de ASSUSU-SA pour l'achat de deux villas au profit de l'agence de l'organisation de sommet de l'UE de 2019 ; La saisine des comptes de ASSUSU-SA heureusement que la justice nigérienne a fait preuve de son indépendance en ordonnant une main levée sur les dits comptes ;

Eu égard à tout ce qui précède, le Bureau Exécutif de SYNBANK fustige et condamne avec la dernière énergie le comportement éhonté du Ministre des Finances ;

Rappel à ce dernier que ASSUSU-SA est membre du SYNBANK et n'entend lésiner sur aucun moyen pour protéger cette institution et la Directrice Générale,

Met en garde le ministre des finances et les autorités en place contre tout ce qui adviendrait à l'institution ASSUSU et sa Directrice Générale, Prend à témoin l'opinion nationale et internationale sur la situation actuelle, Demande à l'ensemble des militantes et militants à rester vigilant et mobilisé pour répondre aux prochains mots d'ordre,

Halte à la dictature et au népotisme, Halte à la liquidation des entreprises, Halte au trafic d'influence et à la fuite des capitaux, Halte à la corruption,

Vive la CNT
Vive le SYNBANK
En avant pour sauver ASSUSU
La lutte continue
Fait à Niamey le 20 Mars 2018
Pour le SYNBANK
Le Secrétaire Général
Guingarey Soumana

Affaire ASUSU-SA

Ibrahim Yacouba de nouveau dans le viseur du PNDS-TARAYYA ?

A travers un point de presse qu'elle a animé le dimanche 18 mars dernier, la Directrice Générale de la banque de microfinance «ASUSU-SA» a confirmé le bras de fer qui l'oppose, depuis quelques temps, aux responsables du ministère des finances. La situation décrite par Mme Yacoubou Rékia Moussa est telle que beaucoup d'analystes se demandent si la cabale dont cette dame est victime n'est pas une nouvelle tentative du principal parti au pouvoir de régler des comptes à son époux, l'actuel ministre des affaires étrangères Ibrahim Yacoubou.

Contrairement donc à ce que certains médias proches du pouvoir ont tenté de servir à l'opinion, il y a bel et bien des problèmes entre la banque de microfinance ASUSU-SA et les responsables du ministère des finances. Sans user de la langue de bois – que beaucoup d'autres personnes allaient arborer dans pareille situation – la Directrice Générale de cette banque a indiqué avoir été sommée de démissionner de son poste de patronne d'ASUSU-SA. Prenant son courage à deux mains, Mme Yacoubou Rékia Moussa a affirmé, à la face du monde, être victime d'une véritable cabale de la part de leur ministère de tutelle, qui n'est autre que celui des finances et dont le patron n'est autre que M. Hassoumi Massaoudou, secrétaire général du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA), le principal parti au pouvoir. Jusqu'à ce que le ministère des finances apporte des éléments matériels pouvant justifier sa demande, beaucoup d'analystes pensent que la Directrice Générale de la banque ASUSU-SA n'est qu'une victime collatérale d'une guerre qui est plutôt dirigée contre son époux, l'actuel ministre des affaires étrangères et président du Mouvement patriotique nigérien (MPN KIISHIN KASSA), M. Ibrahim Yacoubou. Selon plusieurs médias et en dépit du démenti apporté par son parti, cet homme ne serait plus en odeur de sainteté, depuis quelques temps, auprès des responsables du PNDS-TARAYYA. Ses ennuis se seraient accrues avec la décision du MPN KIISHIN KASSA de s'associer avec le Rassemblement social et démocrate (RSD GASKIYA), un autre parti de la mouvance présidentielle, pour signer et envoyer une lettre de protestation au Premier ministre, par rapport à la composition de la nouvelle Commission électorale nationale indépendante (CENI) et certaines dispositions du Code électoral. Il semble que les responsables du PNDS-TARAYYA, qui rêvent de continuer à garder le pouvoir à l'issue des élections de 2021 – pour sans doute de ne pas répondre de leurs différentes forfaitures – auraient trouvé cette démarche du MPN KIISHIN KASSA et du RSD GASKIYA comme un véritable affront. Ceux qui suivent la situation de près ont même remarqué que tout ministre des affaires étrangères qu'il est, Ibrahim Yacoubou n'est plus associé, depuis

quelques temps, dans les voyages du Président de la République à l'extérieur. Lors du récent voyage du Président Issoufou Mahamadou en Inde par exemple, c'est la ministre déléguée chargée de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur qui a fait partie de la délégation. Ce n'est pas la première fois que M. Ibrahim Yacoubou fait face à la colère des responsables du PNDS-TARAYYA. Avant de créer le MPN KIISHIN KASSA, il était militant du PNDS-TARAYYA et occupait les fonctions de Directeur de Cabinet adjoint de la Présidence de la République, sous le premier mandat du Président Issoufou Mahamadou. Un beau jour, le Comité exécutif national du parti rendit une virulente déclaration, dans laquelle il prononça son exclusion du parti, après l'avoir présenté comme un simple opportuniste qui n'aurait jamais rejoint les rangs du PNDS-TARAYYA, si ce parti n'avait pas pris le pouvoir. Choqués par cette décision des responsables du PNDS-TARAYYA, des militants de ce parti et d'autres partis politiques prirent fait et cause pour Ibrahim Yacoubou et l'invitèrent à créer son propre parti pour laver l'affront qui venait de lui être fait. C'est ainsi que naquit le MPN KIISHIN KASSA, à la veille des élections législatives et présidentielles de 2016. Et, sans surprise, les hommes et les femmes mobilisés derrière Ibrahim Yacoubou ont réussi à le classer à la cinquième place à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle et à doter le MPN KIISHIN KASSA de six sièges de députés à l'Assemblée nationale. Mais, l'engagement de beaucoup des fans de M. Ibrahim Yacoubou s'arrêta quelques jours après, précisément à la veille du second tour de la présidentielle qui devait opposer le président sortant Issoufou Mahamadou au candidat de l'opposition Hama Amadou. Alors que beaucoup d'observateurs et analystes politiques s'attendaient à voir le MPN KIISHIN KASSA appeler ses militants à voter pour le candidat de l'opposition ou – au pire des cas – à s'abstenir, Ibrahim Yacoubou et d'autres responsables du parti décidèrent de voter pour le président sortant et candidat du PNDS-TARAYYA, oubliant l'humiliante exclusion du parti dont il a été l'objet. A l'époque, l'argument saugrenu que les fidèles du président du MPN KIISHIN KASSA tenaient à qui voulaient leur tendre ses oreilles, était



que M. Ibrahim Yacoubou n'a aucun problème avec le Président Issoufou Mahamadou, mais plutôt avec le ministre Bazoum Mohamed et d'autres responsables du PNDS-TARAYYA. Aujourd'hui, c'est dans un véritable imbroglio que se trouve le chef de la diplomatie nigérien. Même s'il continue à rester au sein du pouvoir, il n'aura plus de considération



de la part d'un PNDS-TARAYYA qui ne l'a jamais aimé, depuis qu'il l'a exclu de ses rangs et qui n'a eu besoin de lui en 2016 que pour l'aider à garder le pouvoir. S'il décide aussi de claquer la porte, il sera traité comme un ennemi et pourra perdre sa liberté et... même son parti !

Oumar Aboubacar Mohamed

Italie-Niger

La mission militaire au Niger est désormais dans l'impasse

Pour la deuxième fois, le gouvernement de Niamey dit « non » à l'arrivée de soldats italiens contre l'immigration clandestine et le terrorisme. La mission risque de s'arrêter, malgré le fait que l'équipe de 40 spécialistes italiens- envoyés en Afrique après l'approbation de la résolution du Parlement (qui a eu lieu le 17 janvier) - a déjà effectué la mission de reconnaissance et planification en vue du départ du premier contingent de soldats (100) prévu pour juin. Le dernier "stop" a été communiqué hier par le ministre de l'Intérieur du Niger, Mohamed Bazoum, qui a répété ce qui avait déjà transpiré du ministère des Affaires étrangères il y a deux mois à propos de l'opposition à l'envoi du contingent, relancé par la station de radio française Rfi. Et c'est précisément le rôle de Rfi qui avait fait penser que derrière cette «fermeture» du Niger il y avait le gouvernement français, qui a un contingent présent dans la zone et qui joue un rôle de premier plan avec les États-Unis et l'Allemagne. Une situation qui met l'Italie en difficulté, même si la ministre de la Défense Roberta Pinotti a dans ses mains deux lettres signées par son homologue Kalla Moutari qui demande l'intervention et considère la présence de l'Italie au Niger comme stratégique.

«Seulement experts»

Le ministre Bazoum, en parlant à Rainews, a défini la mission italienne comme «inconcevable». Il a déclaré avoir appris la nouvelle de l'envoi des militaires «par les médias, car il n'y a jamais eu de contacts entre Rome et Niamey sur le sujet». En réalité, Pinotti a rencontré Moutari le 26

septembre 2017 et a ensuite transmis au Parlement deux lettres datées du 1er novembre 2017 et du 15 janvier 2018, par lesquelles les autorités du Niger demandent à l'Italie une coopération pour "la formation pour contrôle des frontières." Mais Bazoum répète que l'on peut prendre en considération, à la limite, une «mission d'experts, sans rôles opérationnels» et en tout cas il exclut que le nombre puisse être de 470 personnes, comme il avait été décidé. La position de l'Italie a été clarifiée, après l'approbation de la résolution, par le ministre des Affaires Etrangères Angelino Alfano: «L'envoi de la mission ne peut avoir lieu qu'à la demande des autorités du Niger et sur la base d'un consensus, pour respecter pleinement la souveraineté du Niger et le droit international ».

Hommes et moyens

À ce stade, il faudra clarifier quel est le pouvoir dominant au sein du gouvernement de Niamey. Aussi, parce que l'engagement de l'Italie prévoit également une présence en Mauritanie, au Nigeria et au Bénin, avec l'envoi de 120 personnes dans la première moitié de 2018 pour arriver à 470 soldats à la fin de l'année et 130 véhicules terrestres dont Lince et deux avions C130. En particulier, le projet impliquait l'envoi de personnel pour des travaux d'infrastructure; une équipe d'investigation contre les menaces chimiques-biologiques-nucléaires (CBRN); une unité d'appui; une unité de collecte d'informations et surveillance à l'appui des opérations (ISR). Le tout pour un coût d'environ 300 millions d'euros.

Source : Corriere della Sera, 10 mars 2018

Sécurité : le temps de la psychose ?

Les tenants du pouvoir considèrent le Niger comme un pays en guerre, mais pour nombre de Nigériens, il est aujourd'hui un territoire occupé par des forces étrangères impériales. L'on sait cependant que pour le pouvoir de Niamey, dire que le pays est en guerre est une manière d'expliquer les difficultés économiques auxquelles le Niger fait face à cause des charges réelles ou supposées, mais colossales dira-t-on, qu'on aurait consenties pour l'effort de guerre auprès des partenaires occidentaux et africains de la lutte contre le terrorisme, et en même temps, justifier les contre performances économiques d'un gouvernement qui navigue à vie. Et l'on avait comme l'impression que cette justification ne vise qu'à faire comprendre aux partenaires les efforts consentis et insidieusement, appeler à leur bonne compréhension pour compenser et récompenser leurs investissements qui aurait grevé considérablement leur budget.

Alors que les Guristes appelaient à l'assaut final contre Boko Haram, poussés par leur roublardise, promettant que la secte terroriste allait être enterrée au Niger, le Niger à connu plusieurs attaques qui se sont soldées par des bilans trop lourds pour nos Forces. Et les Nigériens comme les alliés de la guerre avaient cru parce qu'ils ne pouvaient savoir combien les camarades «avaient la bouche». Et l'enterrement de Boko Haram n'eut pas lieu ainsi qu'il avait été promis aux Nigériens. En tout cas jusqu'ici. Au contraire, ce sont même nos soldats qui sont tués, sans que jamais, l'on ne nous dise que les assaillants ont été neutralisés. Le discours officiel se contentant, alors que les deuils qui n'en finissent pas briment les Nigériens, de nous apprendre vaguement chaque fois qu'une « poursuite serait engagée contre les bandits. Puis, silence radio. Pire, le président nigérien si fier à aller marcher en France pour soutenir Hollande quand son pays perd des enfants sous les balles assassines du terrorisme et à partir, comme ce fut le cas à Ouaga il y a quelques jours, sur des lieux où des attentats avaient été perpétrés, n'eut jamais l'élan solidaire et compatissant pour aller se recueillir sur les corps de soldats tombés sur le champ d'honneur, à fortiori, aller sur le front pour échanger avec les soldats, pour leur remonter le moral.

Au départ donc, c'était essentiellement dans la région de Diffa que le problème de l'insécurité était plus crucial. Puis, plus les autorités nigériennes feront leur cette lutte, plus le phénomène prendra de l'ampleur avec aujourd'hui, les régions de Tillabéri et de Tahoua qui sont touchées par l'insécurité. Combien de fois le terrorisme écumant sur la frontière avec le Mali avait fait ses excursions dans les départements de Bankilaré, d'Ayorou, de Ouallam, de Banibangou, pour semer terreur et désolation ? On peut également se

rappeler, que venus à motos nous dit-on, jusqu'à la prison civile de Koutoukalé, à moins de cinquante kilomètres de Niamey, des terroristes avaient violemment attaqué le camp et sont retournés penauds après leur forfait. Et, on les avait poursuivis. Ceux qui étaient à moto échappaient.

Il y a quelques jours, c'était aux portes de Niamey, à quelques encablures de la capitale, dans le village de Goubé, que des terroristes sont arrivés, et alors que semblent-il, les autorités auraient été informées de présences suspectes ou d'attaque selon les versions, il a fallu plus tard, après qu'ils aient commis leurs actes, et qu'ils seraient repartis, là encore sur des motos diront certaines sources, que des renforts seraient partis très tard après le mal. Et nos FDS devraient compter par cette ignominie, trois gendarmes que les Nigériens doivent encore pleurer. Pourtant, on nous avait dit que des armes sont achetées, que des pays amis sont présents avec leurs hommes hyper-armés pour aider à protéger le pays. Qu'ils ont des drones qu'on les a autorisés à armer. Sans compter le drone avec pilote dont était si fier l'ancien ministre de l'Intérieur, visiblement profane du domaine. Mais, nonobstant l'arsenal impressionnant décrit, on tue toujours et jamais, les armées qui ne seraient pas « sourdes et aveugles », n'ont réussi à prévenir de l'imminence d'une probable attaque pour permettre d'anticiper une riposte avant que n'agissent les marchands du mal. La dernière attaque aux portes de Niamey a fini ainsi par montrer notre vulnérabilité et ramener sur la table la question de la pertinence de la présence militaire étrangère au Niger.

Le gouvernement serait-il en train de douter ?

L'Allemagne, la France, les Etats-Unis sont militairement présents au Niger. Pendant que les Nigériens dénonçaient des présences arrangées par-dessus la tête du parlement, on apprend qu'un autre pays intéressé, serait aussi sur le chemin : l'Italie. Entre temps, les protestations dans la société deviennent plus fortes. Pour réussir son coup, l'Italie avait misé gros en proposant au gouvernement du Niger, à lui seul, 40% de son aide publique consenti pour l'Afrique. La promesse est alléchante, tentante. Et Niamey mord à l'hameçon. L'appât était juteux, comme dirait l'autre, surtout quand on vit la galère.

Mais lorsque les attaques se perpétuent à différents endroits du pays, le gouvernement ne sait plus comment défendre ses choix militaires peaufinés discrètement avec les partenaires et il commença à douter et à hésiter. Le ministre de la défense, on se rappelle, sur BBS, avait même osé dire que son gouvernement n'était pas satisfait de la coopération militaire étrangère et ajoutait même, alors que cela fait grand bruit dans le

pays, qu'il n'y avait aucun accord militaire avec l'Italie qui installait fastueusement une ambassade au Niger.

Guéguerre...

Le Niger dément l'installation militaire prochaine de l'Italie pendant que la presse italienne persiste et signe qu'un accord aurait été signé et que l'Italie serait autorisée à son tour à s'installer militairement dans le pays. Et le Niger continue à démentir. Mais est-ce vraiment pour la sécurité ou pour d'autres intérêts inavoués qui seraient, selon certains autres médias occidentaux, les ressources du sous-sol dont regorge le Niger et pour lesquelles, les forces impériales sont en train de se positionner chacune dans le pays, se bousculant au portillon du Niger ? Si ce n'est pour lutter contre le terrorisme, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis seraient sans doute suffisants à faire face au défi sécuritaire. Encore que c'est irresponsable de confier sa sécurité à un autre. Et les Nigériens doutent.

Pshychose...

Les Nigériens, depuis l'attaque de Goubé pour laquelle ils n'ont pas eu d'explication convaincante, restent désormais hantés par la peur. Et depuis des jours, c'est la psychose généralisée. Après ce qui s'est passé au Burkina, et les actions qui se rapprochent de la capitale, ils craignent que l'ennemi n'ait même infiltré la ville. Depuis des jours d'ailleurs, sur les réseaux sociaux, circulent une note – feak news aussi ? – alertant sur la présence de djihadistes dans la capitale et qui envisageraient de perpétrer des actes de terrorisme dans certains milieux de grande fréquentation que la note appelle les citoyens à éviter ces derniers temps. Mais quand même la menace est réelle, les Nigériens n'y croient pas trop surtout que pour un tel cas, c'est plutôt l'espace des réseaux sociaux que l'on a choisi pour faire passer une information aussi grave qu'importante.

Si les services de renseignement avaient des indices probants, un communiqué officiel serait sans doute plus convenable

Manipulation ?

Beaucoup d'observateurs estiment que cette information est à dessein distillée dans l'opinion pour s'en servir comme prétexte et interdire, au nom de « raisons sécuritaires », la prochaine marche prévue par la société civile pour le dimanche 25 mars. Les Nigériens ont finalement compris les subterfuges par lesquels le gouvernement de Brigi qui commence à s'inquiéter vraiment de ces manifestations populaires qui prennent de l'ampleur et qui risquent bien de l'éclabousser ce d'autant plus qu'en son sein même, la cohésion est en train de s'effriter et de voler en éclat, voudrait trouver le moyen politiquement défendable d'interdire la prochaine marche de la société civile.

Les Nigériens ont compris la manœuvre.

WALÉ.

Dossier ASUSU S.A / SOPAMIN S.A : Mise au point de la SOPAMIN (juste pour rétablir la vérité)

Il s agit, au départ, d un Contrat relatif à un Dépôt à terme (DAT) entre ASUSU S.A (SFD) et SOPAMIN S.A (le client) portant sur 1 milliard de FCFA déposé par le client sur 25 mois (avec possibilité de renouvellement) signé le 06 juillet 2015. Selon l'article 5 dudit contrat portant sur les conditions de sa résiliation, il est stipulé que « si la résiliation est initiée par le client avant le terme prévu, les intérêts seront payables au prorata de la période écoulée sous réserve d'une notification 72 heures à l'avance ». A cet effet, la SFD (ASUSU.SA) disposera d'un délai de trente (30) jours pour la restitution des fonds au client.

Le contrat du DAT étant signé le 6 juillet 2015 pour une durée de 25 mois, il arrive ainsi à échéance le 3 Août 2017.

Du 23 mai 2017 au 29 Mai 2017, nous avons engagé des échanges avec la DG de ASUSU sur les modalités de remboursement de notre DAT. C'est ainsi que le 29 mai 2017, par une correspondance la SFD nous saisit pour confirmer le remboursement et proposer un échéancier des transferts y afférents.

Selon le tableau proposé par ASUSU, le remboursement sera étalé de juin 2017 à décembre 2018.

Précisons au passage que ASUSU a librement proposé le calendrier qui a été accepté par SOPAMIN sans aucune modification.

Il convient également de noter qu'à cette étape deux grandes facilités avaient été accordées à ASUSU par la SOPAMIN : il s'agit premièrement de la notification du non renouvellement du DAT depuis le 23 mai 2017, soit 72 jours avant l'échéance alors qu'il ne fallait que 33 jours pour restituer l'intégralité du dépôt conformément au contrat et secundo du remboursement sur 19 mois selon ses possibilités au lieu du montant total à l'échéance du 03 août 2017.

En janvier 2018 notre partenaire, à qui les fonds étaient destinés, nous fit savoir qu'à cette date, il n'a reçu aucun franc de ASUSU.

C est ainsi que le 23 janvier 2018, nous avons

adressé une correspondance à ASUSU dans laquelle nous avons demandé de nous retourner le montant total du DAT pour non respect des engagements contractuels.

Le choix de la banque ATLANTIQUE pour recevoir ces fonds relève d'une décision propre et interne à Sopamin.

ASUSU nous a répondu le 29 janvier pour nous faire savoir qu'elle a viré l'intégralité du montant sur un compte interne au nom de notre partenaire. Grande fut notre surprise le 22 février 2018, lorsque notre partenaire (l'agence de l'union africaine 2019 en l'occurrence) nous informe, par une correspondance, qu'après des échanges avec ASUSU, celle-ci n'est pas en mesure d'exécuter cet ordre ne disposant pas de moyens nécessaires.

Le même jour nous avons écrit à ASUSU pour lui notifier qu'après avoir constaté que les voies régulières de recouvrement de nos fonds n'ont pas abouti, nous nous trouvons dans l'obligation de recourir aux mesures nécessaires et légales pour l'amener à s'exécuter et ce dans le respect strict de nos droits et de ses obligations. Nous avons mis en ampliations nos tutelles technique et financière ainsi que notre avocat.

A ce niveau, NOUS tenons à l'affirmer : tout prétexte ne saurait nous être opposable...

Les termes du contrat nous liant étant clairs et nos relations absolument commerciales ne pourraient être interprétées autrement.

A l'évidence, les arguments qu'elle avance et au surplus qui restent à vérifier ne nous regardent point.

Au passage, rappelons que ASUSU a refusé d'exécuter un second ordre de virement de 70 000 000 de F CFA depuis le 24 novembre 2017.

Pour pallier aux contradictions et confusions relevées dans les correspondances de ASUSU, notre avocat lui a écrit le 26 février 2018 pour en fin de compte être fixé sur la suite réellement donnée à nos différents ordres.

Nous n'avons pas obtenu de réponses précises. Et, nous n'avons pas eu d'autre choix que de



demander une ordonnance d'autorisation de saisie sur ses biens meubles et corporels auprès du président du TGIHC de Niamey.

C est sur cette base que ses comptes bancaires ont été saisis.

Après un recours de sa part, le président du TGIHC de Niamey s'est rétracté pour incompétence puisqu'il s'agit d'un litige opposant deux sociétés commerciales (En l'espèce c'est le tribunal de commerce qui est compétent).

De quelle victoire s'agit-il pour ASUSU?

La victoire c'est de rembourser ses dettes issues de dépôts confiés par ses clients et de dire toute la vérité à l'opinion et non de servir des contre-vérités à cette dernière.

Pour notre part, nous nous gardons de publier des documents à caractère privé et même confidentiel car c'est cela un des sens de la responsabilité et du professionnalisme.

Ruer dans les médias pour chercher un hypothétique rempart pour se dérober de ses devoirs ... vraiment !

A chacun d'aller jusqu'au bout de sa logique.

Si d'aucuns pensent que nous aurons peur pour reculer (et d'ailleurs peur de quoi ?)

Alors : wait and see.

Nous avons tout entendu et tout lu.

Que les uns ne commettent pas l'erreur de se croire plus éloquents ou plus intelligents que les autres. Le plus important est et sera de respecter ses engagements.

Et chacun assumera les actes qu'il aura posés.

La Direction Générale de la SOPAMIN



Hambali Voyages Agence Pélerinage Travelling Agency Communiqué :

La direction générale de l'Agence pour le hadj et la omra, Hambali Voyages, rappelle à toute la population du Niger que le tarif Hadj 2018 a été fixé à 2.276.000 FCFA par le gouvernement.

Dans le souci de permettre aux pèlerins de payer leur mouton hadiya, l'Agence Hambali Voyages fixe le tarif Hadj 2018 à 2.200.000 FCFA soit une réduction de 76 000 FCFA.

L'Agence Hambali Voyages informe également les pèlerins déjà inscrits, qui n'ont pas fourni de passeport, de bien vouloir accomplir les formalités au niveau de la D.S.T avant le 1^{er} Mai 2018.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Hambali Voyages Immeuble G Sonuci Terminus 2^e étage, Porte 56 ou appelez le : 20 33 05 98 / 96 99 69 81 / 96 26 54 38 / 91 71 76 59

LE MONDE D'AUJOURD'HUI HEBDOMADAIRE NIGERIE D'INFORMATIONS GENERALES ET D'ANALYSE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

**RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 /
NIF:297 59/S**

E-mail : lemonde_niger1@yahoo.fr

**Directeur de publication
Ibrahim A. YERO
CEL : 90.06.78.46**

**Directeur Commercial
Inoussa DICKO
90.00.99.83 / 96.75.34.12**

**Conception & Composition
LE MONDE D'AUJOURD'HUI
Tirage : 1 500 Exemplaires sur
les presses de la G.I.N**

Depuis quelques années, la communication par les réseaux sociaux est devenue un puissant facteur de mobilisation et des partis politiques s'en sont approprié pour rendre plus dynamiques leurs organisations politiques. Le Moden Fa Lumana est pionnier dans le domaine avec déjà plusieurs regroupements par lesquels, le parti communique, échange, forme politiquement, se consolide et les militants de tous les coins du monde, ont appris à se connaître et à fraterniser. C'est un ce ces clubs, JUHA, qui a fêté dans la liesse, son troisième anniversaire. Autour des jeunes, les responsables du parti étaient là : la fête a été belle. Et le Moden Fa Lumana, est plus que jamais debout pour les prochains combats, pour les prochaines victoires .

La déclaration faite à cette rencontre par le secrétaire générale de JUHA, Dr. Tall.

Monsieur le Président de la Coordination Régionale de Niamey
Messieurs les coordonnateurs Communaux,
Monsieur le Président des Jeunes,
Mesdames et Messieurs,
Chers invités,
Nous sommes réunis ce jour 18 mars 2018 pour fêter les trois ans d'existence de notre club. La présente rencontre nous donne l'occasion de remercier et féliciter nos membres pour le don de soi et l'engagement permanent à la défense de SE Hama Amadou et le MODEN/FA LUMANA AFRICA sous le leadership de la coordination régionale et sa structure de gestion des réseaux sociaux, le Présidium. Trois ans sont amplement suffisant dans un contexte de lutte pour dresser un bilan des activités réalisées et faire une projection à même de contribuer à la victoire dans le combat qui nous oppose au pire régime que notre pays ait connu. Comme vous le savez, JUHA est un outil efficace tant dans la mobilisation des masses que dans la communication politique du parti. Privilégiant l'échange, le partage d'informations et la formation politique des militantes et militants tout en proscrivant les mensonges, les fake news, il a su, au fil du temps, rapprocher les militants des quatre coins du monde qui ont appris même virtuellement par les possibilités d'Internet à se connaître, à s'apprécier et à partager le même idéal politique, le même idéal de combat. Lumana, est sans doute aujourd'hui la plus grande famille politique qui a su tirer le meilleur profit des réseaux sociaux pour porter loin la parole du Moden Fa lumana, et partager ses rêves de grandeur, ses rêves de cohésion, de dignité, que S.E. Hama Amadou porte pour le Niger. Notre famille politique, le Moden Fa Lumana, a de quoi être fier, en innovant chaque jour et notamment par la mise en place intelligente d'organisations internes qui ont activement participé à la construction de notre parti qui s'est dès sa création hissé au rang des grands partis politiques du pays car, nourri par la force, le génie politique et le patriotisme et la grande expérience de son leader, un homme pragmatique qui, parce qu'il aime son pays, a toujours inscrit son combat, même lorsque ses adversaires, usent et abusent de tout, dans le cadre républicain, préférant laisser ses compatriotes apprécier et décider pour leur pays et pour leur avenir. Aujourd'hui, les Nigériennes et les Nigériens se sont rendus compte que les renaissants n'ont rien à proposer aux Nigériens sinon qu'à les diviser et à les opposer, à cultiver la haine dans notre société, les amenant à s'éloigner chaque jour des valeurs positives qui ont fait notre fierté et notre identité. Notre parti, nonobstant les embûches, les

épreuves que la mafia rose lui a imposées, malgré une adversité inique qui frise la cruauté et le cynisme bestial, disons léonin, a su vaillamment faire preuve de résistance, de combativité, pour surmonter autant de haines roses débordantes et garder toujours dignement la tête haute. Et, nous avons résisté, triomphé face à des adversaires malveillants qui se demandent comment avec autant de haine et de charge de dynamites, ils n'arrivent pas à diviser notre grand parti devenu leur pire cauchemar. notre grand parti reste une des citadelles solidement bâtie qui trône orgueilleusement dans un pays où d'autres, hélas, ventres mous, ont choisi le renoncement et la servilité politique au moment où, faisant face à une prédation jamais égalée, le Niger compte sur chacune et chacun de ses enfants pour conjurer le drame vers lequel, cette gouvernance malhabile et sectaire le conduit inexorablement.

**Mesdames et Messieurs,
Chers invités,
Militantes et militants du Moden Fa Lumana,**

Comment ne pas rendre hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes, Jeunes et moins Jeunes, qui ont refusé de céder au chantage, à l'intimidation, aux persécutions, aux humiliations de ce régime de terreur qui détruit tout sur son passage.

Au JUHA nous respectons et saluons ce choix de grandeur, de dignité et d'honneur. Pour ce régime satanique, nous sommes en toute circonstance considérés comme des citoyens de seconde zone qu'on pourchasse jusqu'à dans leur dernier retranchement. Rappelez-vous du soir de campagne, alors que notre parti tenait une manifestation devant son siège, les forces de l'ordre, au service du système Guri, vinrent nous brutaliser, blessant des femmes et des hommes. Pour autant, nous n'avions pas abdiqué, au contraire nous avons continué à résister et à lutter avec plus d'ardeur. Il faut qu'ils comprennent que nous sommes des enfants du Niger et que nous n'entendons pas négocier à fortiori quémander notre place dans la République. C'est au prix de notre sacrifice que nous l'imposerons et le « pouvoir satanique » de la Renaissance n'y pourra rien. Aujourd'hui comme demain, nous serons de tous les combats et Son Excellence Hama Amadou, peut encore et toujours compter sur nous pour toutes les actions que nous dictera le parti. Nous faisons nôtre, la déclaration rendue public par notre dynamique coordination régionale le vendredi 09 mars 2018.

Chers amis ;
sur le front sécuritaire, la situation ne fait que se dégrader avec son lot de morts que des communiqués laconiques du gouvernement

portent à la connaissance des populations désemparés qui vivent aujourd'hui dans la psychose de l'insécurité dans un pays où le chef est prêts à courir chez les autres quand ils sont frappés par le terrorisme, ignorant royalement le drame quotidien qui sévit contre ses propres concitoyens jusqu'aux portes de la capitale. Nous rendons hommage à nos vaillants soldats qui défendent héroïquement la patrie contre les marchands de la violence. Nous leur exprimons toute notre compassion, notre solidarité ; nos encouragements et notre reconnaissance éternelle.

Sur un autre plan, JUHA suit avec intérêt la crise à l'université Abdou Moumouni et exhorte toutes les parties à un dialogue ponctué de tolérance, de pardon et de réconciliation.

**Mesdames et Messieurs,
Chers invités,
Militantes et militants,**

Par ce tableau sombre que nous venons de brosser de la situation de notre pays, vous comprenez que ceux qui nous gouvernent, ont atteint leurs limites objectives, ils n'en peuvent plus. Il nous appartient donc de nous lever tous ensemble pour sauver ce qui reste de notre cher pays.

Notre opposition sera intransigeante et radicale face à la loi de Finance satanique, face aux lois électorales roses et à la CENI maison. A la suite du BPN et de la coordination Régionale de NY, nous proclamons SE Hama Amadou candidat de notre parti et travaillerons inlassablement pour son élection à la tête du Niger.

Nous exprimons notre gratitude à Bazoum Mohamed pour ses conseils avisés qui consistent à arracher par la rue nos droits.

Nous sommes fin prêts, Il appartient désormais à Issoufou Mahamadou de faire son choix, lui qui gouverne, pour savoir par quel moyen, il voudra résoudre la crise nigérienne qui n'est que la conséquence de son hold up électoral et de l'injustice érigée en mode de gouvernance.

**Mesdames et Messieurs,
Chers invités,**

C'est sur cette promesse que nous souhaitons à toutes et à tous, un joyeux anniversaire, nous voudrions, Monsieur le Coordonnateur Honorable Soumana Sanda, que vous transmettez au Président de notre parti SE Hama Amadou notre engagement inébranlable à poursuivre Inshaa Allah à ses côtés, le combat pour lequel nous restons toujours debout et déterminés.

Vive le Moden Fa Lumana Africa,
Vive la Coordination Régionale de NY
Vivre le FRDDR
Vive le Niger,
Je vous remercie